Syndicat des Directrices et Directeurs d'École
27, Impasse des Prés Neufs 83590 GONFARON



Vos engagements pour l'École primaire et la direction d'école, élection présidentielle de 2027

Madame, Monsieur,

Le Syndicat des Directrices et Directeurs d'École #S2DÉ vient d'adresser ce jour les mêmes questions à tous les candidats à l'élection présidentielle de 2027.

Ainsi, les directrices, directeurs, enseignantes et enseignants du premier degré pourront comparer vos réponses.

Ces questions viennent du terrain. Elles reprennent les témoignages de nos adhérents, qui décrivent des missions toujours plus nombreuses, un manque de temps pour travailler en équipe, une formation insuffisante et un déficit de reconnaissance.

Nous les avons regroupées en six thèmes.

1. Du temps pour travailler en équipe

Les enseignants du premier degré manquent de temps de concertation avec leurs collègues, sur leur propre école. Ils regrettent aussi les échanges informels qui nourrissent un collectif : pendant les récréations, entre deux portes, le soir ou le week-end.

Question 1. Comptez-vous instaurer au moins une journée ou une demi-journée banalisée par mois, ou par période, où les enseignants seraient présents sur l'école pour préparer des projets d'équipe sans les élèves ? Dans ce schéma, les élèves seraient gardés par leurs représentants légaux, comme cela se pratique dans d'autres pays.

Ces heures seraient dédiées à la liberté pédagogique des équipes, sans demande expresse de la DSDEN. Elles offriraient aussi une respiration à des collègues très sollicités.

2. Une rémunération à la hauteur des missions

Nos adhérents constatent que les enseignants du premier degré sont moins bien rémunérés que ceux du second degré, alors que les missions sont comparables. Dans le second degré, les réunions sont en outre rémunérées.

Question 2. Alignerez-vous les salaires des enseignants du premier degré sur ceux du second degré ? Si oui, selon quel calendrier et avec quel financement ? Si non, comment justifiez-vous cet écart ?

Pour les directrices et directeurs, cette question de la rémunération se double de celle du travail invisible, abordée au point 5.

3. L'avenir de l'école publique face à la baisse démographique

La baisse du nombre d'élèves risque de modifier en profondeur la situation actuelle, au détriment de l'école publique. Elle pose aussi la question de l'organisation des classes, notamment en éducation prioritaire.

Question 3. Quel équilibre entendez-vous établir entre l'école publique et l'école privée, compte tenu de cette évolution démographique ?

Question 4. Quel avenir pour les classes dédoublées en REP ? Faut-il les maintenir, les supprimer, ou lisser la baisse d'effectifs par classe sur tous les niveaux ?

4. Le statut et l'avenir de la direction d'école

Une directrice ou un directeur d'école cumule deux métiers : enseigner et diriger. Cette réalité n'est pas reconnue par un statut à la hauteur des responsabilités. La baisse démographique soulève de plus la question des petites écoles rurales.

Question 5. Quel avenir pour la direction d'école dans les zones rurales, où la baisse démographique réduit le nombre de classes et d'élèves ?

Question 6. Quel statut pour les directrices et directeurs d'école ? Quelles responsabilités, quelle autorité et quelle reconnaissance leur accorderez-vous ?

Question 7. Envisagez-vous un ministère dédié exclusivement au premier degré ?

Question 8. Comptez-vous revaloriser la fonction de directeur d'école et renforcer son attractivité pour qu'elle suscite davantage de candidatures ?

5. Les conditions de travail des directrices et directeurs

Chaque année, de nouvelles missions s'ajoutent. Un adhérent résume ainsi son quotidien : « responsables de tout mais n'ayant moyen sur rien ».

Question 9. Décharges et moyens. Le temps de décharge n'est plus suffisant. Une directrice d'une école de 9 classes bénéficie de 2 jours de décharge. Dans un collège de 13 classes, le chef d'établissement est déchargé à temps complet et dispose d'un secrétaire, d'un agent d'accueil, d'un CPE et d'un gestionnaire. Comment expliquez-vous cet écart de traitement, et comptez-vous le corriger ? Nos adhérents demandent aussi une décharge distincte pour l'école maternelle, l'élémentaire et le primaire.

Question 10. Travail invisible. Le traitement des courriels, la lecture et l'appropriation des consignes, le lien avec les partenaires représentent de nombreuses heures non comptées. Comment comptez-vous les reconnaître et les rémunérer ?

Question 11. Formation. Les adhérents ne veulent plus d'une formation réduite à des modules en ligne suivis sur temps personnel, ni à des documents lus en réunion de directeurs. Augmenterez-vous le temps de formation, sur temps scolaire, sur les missions éloignées de l'enseignement : PPMS, violences sexistes et sexuelles, protocoles de santé ? Les formations proposées répondent trop rarement aux besoins exprimés lors de l'évaluation.

Question 12. Outils numériques. La mise en place d'ONDE v2 a suscité de vives critiques : dysfonctionnements, lisibilité insuffisante de l'affichage et des listes. Que ferez-vous pour que les directrices et directeurs disposent d'outils de travail fiables et efficaces ?

Question 13. Responsabilités transférées. Plusieurs missions pèsent sur les directeurs sans relever de leur rôle : rédaction du PPMS, suivi des PAI, formation des collègues. Quand l'État en assumera-t-il lui-même la charge ?

Question 14. Santé et protection. À quand une médecine de prévention effective pour les enseignants ? Comment protégerez-vous les directrices et directeurs, et plus largement les personnels, contre les violences ? Ils attendent aussi un soutien sans faille de l'institution dans leurs difficultés quotidiennes.

Question 15. Évolution de carrière. La reconversion est très difficile lorsqu'elle se heurte à la « nécessité de service ». Quelles possibilités offrirez-vous à celles et ceux qui souhaitent changer de métier ?

6. L'inclusion et les missions confiées à l'École

Nos adhérents jugent urgent de clarifier le rôle de l'École. Ils s'interrogent : doit-elle régler seule les problèmes de la société, à coup d'enquêtes, de protocoles et de séances de toute nature, sans moyens ni formation adaptés ?

Question 16. Quel est votre plan pour l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers : moyens humains, formation des enseignants, accompagnement des familles ?

Question 17. Quelles missions l'École doit-elle assumer, et lesquelles doivent revenir à d'autres services de l'État, avec quels moyens ?

L'École de la République repose, au quotidien, sur des équipes engagées et sur des directrices et directeurs qui tiennent l'ensemble. Ils attendent de celles et ceux qui aspirent à diriger le pays des engagements précis, chiffrés et datés, plutôt qu'une marque de reconnaissance de principe.

Nous proposerons vos réponses, dans leur intégralité, à la connaissance de nos adhérents.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre haute considération.

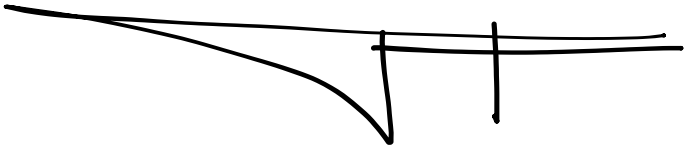

Thierry PAJOT, Secrétaire Général du Syndicat des Directrices et des Directeurs d'École